

DELIBERATION N° 2024-10-033

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT**

Département de la Corrèze

**SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 OCTOBRE 2024 A 16 HEURES**

|                          |                                               |
|--------------------------|-----------------------------------------------|
| Nature de l'acte :       | délibération                                  |
| Domaine d'intervention : |                                               |
| 5                        | Institution et vie politique                  |
| 5.1                      | Élection exécutif                             |
| Objet :                  | Élection d'un nouveau deuxième Vice-Président |

***L'an deux mille vingt-quatre, le 30 octobre à 16 heures***

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat à Favars, sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain

Date convocation du Comité Syndical : **23 octobre 2024**Nombre de membres en exercice : **22**Présents : **18**Pouvoir : **0**Votants : **18**Pour : **18**Contre : **0**

Secrétaire de séance : Madame MAURY Catherine

Présents :

Monsieur SIMONEAU Jean-Marc et Monsieur VERGNE Jean-Pierre pour la commune de CHANTEIX

Monsieur ESCURE Michel et Monsieur MOREIRA José pour la commune de CORNIL

Monsieur CHASTANET Jacques et Monsieur CHANAT Christophe pour la commune de ST- CLEMENT

Monsieur BREUIL Robert et Madame MAURY Catherine pour la commune de ST GERMAIN LES VERGNES

Monsieur DELAGE Alain et Monsieur MENOIRE Jean-Marc pour la commune de ST HILAIRE- PEYROUX

Monsieur BOUYOUX Éric et Monsieur GOLFIER Maurice pour la commune de STE FEREOLE

Monsieur MANIERE Christian pour la commune de VENARSAL

Monsieur SOULIER Raymond pour la commune de FAVARS

Monsieur VIALLE Marcel et Monsieur CHARBONNEL Daniel pour la commune de CHAMEYRAT

Monsieur DUPAS Éric et Monsieur DELAGE Alain pour la commune de ST MEXANT

Absents :

Monsieur JAUVION Bernard pour la commune de FAVARS

Monsieur MOUSSOUR Florent et Monsieur DURAND Yann pour la commune de LE CHASTANG

Monsieur PRIMAULT Patrice pour la commune de VENARSAL

### ÉLECTION D'UN NOUVEAU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain, le comité syndical est invité à procéder à l'élection d'un nouveau deuxième Vice-Président suite à la démission dans cette fonction de Monsieur RENOU Julien.

Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président et que le nombre de Vice-Président au Syndicat a été fixé par délibération du 3 août 2020 à 4.

Madame MAURY a été nommée secrétaire de séance  
Messieurs DUPAS et BOUYOUX ont été nommés scrutateurs

### ÉLECTION D'UN DEUXIEME VICE-PRÉSIDENT

- Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants (premier tour de scrutin) :  
Nombre de votants : 18  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18  
A déduire : 0 bulletin blanc et 0 bulletin nul

Reste pour suffrages exprimés : 18  
Majorité absolue : 10

- Ont obtenu :  
Monsieur MANIERE (délégué titulaire de VENARSAL) : 14 voix  
Monsieur VIALLE Marcel (délégué titulaire de CHAMEYRAT) : 4 voix

Monsieur MANIERE Christian est proclamé deuxième Vice-Président du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont et immédiatement installé.

***Le nouveau bureau du Comité Syndical est ainsi composé :***

**PRÉSIDENT DU SYNDICAT : Monsieur DELAGE Alain**

**PREMIER VICE-PRÉSIDENT : Monsieur DUPAS Éric**  
**DEUXIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur MANIERE Christian**  
**TROISIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur BOUYOUX Éric**  
**QUATRIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur BREUIL Robert**

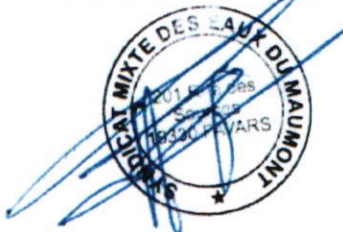
**AUTRES MEMBRES DU BUREAU :**

**PREMIER MEMBRE : Monsieur JAUVION Bernard**  
**DEUXIEME MEMBRE : Monsieur VERGNE Jean-Pierre**  
**TROISIEME MEMBRE : Monsieur CHASTANET Jacques**  
**QUATRIEME MEMBRE : Monsieur ESCURE Michel**  
**CINQUIEME MEMBRE : Monsieur MOUSSOUR Florent**  
**SIXIEME MEMBRE : Monsieur PRIMAULT Patrice**

**Procès-verbal de l'élection du deuxième Vice-Président annexé  
à la présente délibération**

Pour copie conforme,

**LE PRESIDENT DU SYNDICAT,  
Monsieur DELAGE Alain**





## **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT**

Séance du 30 octobre 2024

### **PROCES-VERBAL**

#### **RELATIF A L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU DEUXIEME VICE-PRESIDENT**

**Suite à la démission dans cette fonction de Monsieur RENOU Julien**

.....

Effectif légal du Comité Syndical : 22

Pour rappel, le nombre de membres devant composer le bureau du syndicat :

Un président

Quatre vice-présidents

Six autres membres

Nombre de délégués présents : 18

.....

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 du mois d'octobre à 16 heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par renvoi de l'article L.5711-1 du même code.

Etaient présents les délégués suivants :

COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION TULLE AGGLO pour les territoires de :

CHAMEYRAT :

Monsieur VIALLE Marcel : membre titulaire

Monsieur CHARBONNEL Daniel : membre titulaire

**CHANTEIX :**

Monsieur VERGNE Jean-Pierre : membre titulaire

Monsieur SIMONEAU Jean-Marc : membre suppléant

**CORNIL :**

Monsieur ESCURE Michel : membre titulaire

Monsieur MOREIRA José : membre titulaire

**ST CLEMENT :**

Monsieur CHASTANET Jacques : membre titulaire

Monsieur CHANAT Christophe : membre titulaire

**ST GERMAIN LES VERGNES**

Monsieur BREUIL Robert : membre titulaire

Madame MAURY Catherine : membre titulaire

**ST HILAIRE-PEYROUX**

Monsieur DELAGE Alain : membre titulaire

Monsieur MENOIRE Jean-Marc : membre titulaire

**ST MEXANT**

Monsieur DUPAS Éric : membre titulaire

Monsieur DELAGE Alain : membre titulaire

**FAVARS**

Monsieur SOULIER Raymond : membre titulaire

**COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE pour les territoires de :**

**VENARSAL-COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MALEMORT**

Monsieur MANIERE Christian : membre titulaire

**SAINTE-FEREOLE :**

**Monsieur GOLFIER Maurice : membre titulaire**

**Monsieur BOUYOUX Éric : membre titulaire**

**Étaient absents :**

**Messieurs MOUSSOURS et DURAND délégués titulaires de la commune de Le Chastang**

**Monsieur PRIMAULT délégué de VENARSAL-COMMUNE DELEGUEE DE MALEMORT**

**Monsieur JAUVION délégué de FAVARS**

## **1. ÉLECTION D'UN NOUVEAU DEUXIEME VICE-PRESIDENT**

Sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection d'un deuxième vice-président suite à la démission de Monsieur RENOU Julien dans cette fonction.

Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président.

Le président a rappelé qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant.

**Madame MAURY a été nommée secrétaire de séance**

**Messieurs DUPAS et BOUYOUX ont été nommés scrutateurs**

### **1.1 ÉLECTION DU DEUXIEME VICE-PRÉSIDENT** **(résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin)**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés (a-b-c) : 18
- e. Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Monsieur MANIERE Christian : 14 voix

Monsieur VIALLE Marcel : 4 voix

Proclamation de l'élection du <sup>deuxième</sup> troisième vice-président

Monsieur MANIERE Christian a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

## 2. RÉCAPITULATION

A été proclamé élu en qualité de :

DEUXIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur MANIERE Christian



SLOW

### 3. CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 30 OCTOBRE 2024 à ANAS..... en double exemplaire est signé par le secrétaire de séance, le président et les scrutateurs.

Le secrétaire de la séance :

Signature Cathy MAURY CM

Le président du

Signature

A DELHGE  


Les scrutateurs :

Signatures

Eric DUPAS

Eric BERGANE

